



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

Editorial : Amélie de Montchalin et Agnès Pannier-Runacher ont été nommées respectivement ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires et ministre de la Transition énergétique, deux chantiers prioritaires de la nouvelle Première ministre Elisabeth Borne. Le profil des deux nouvelles ministres n'est pas de nature à rassurer les militants écologistes, qui accusent Emmanuel Macron « d'inaction » climatique et ont obtenu à deux reprises la condamnation de l'État pour non-respect de ses engagements en matière de réductions d'émissions. « C'est surprenant, c'est le moins qu'on puisse dire », a déclaré d'un côté Greenpeace France, en relevant l'absence de parcours affiché dans les domaines du climat et de l'environnement pour les deux ministres. « Ce ne sont pas des profils attendus », a-t-il ajouté. « Mais ce qui est inquiétant, c'est que toutes deux sont considérées comme des fidèles d'Emmanuel Macron et de ce qui a été fait jusqu'à présent lors d'un quinquennat perdu pour le climat. On jugera sur pièces ». « On a le sentiment que c'est reparti pour de nouvelles déceptions sur la pollution, sur la lutte à l'égard de la sécheresse, pour enrayer le changement climatique. Il faudra l'intervention de la NUPES pour engager la transition écologique », a réagi pour sa part EELV au sujet de ces nominations.

Sommaire : page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)



page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – **L'EPR** (European Pressurised Reactor)

page 6 – Quand Elisabeth Borne était au ministère de l'écologie (juillet 2019 à juillet 2020)



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail
gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)

23 avril 2019..... Disparition des abeilles: l'exception cubaine. Alors que la disparition des abeilles inquiète partout et notamment en Europe, elles se portent à merveille à Cuba. L'explication est à chercher notamment du côté de l'embargo américain, qui a empêché l'importation de pesticides. Des études ont confirmé ces dernières années les effets nocifs des néonicotinoïdes sur les populations d'abeilles, qui sont en net déclin notamment en Europe, menaçant du même coup la biodiversité. Ces insecticides dits "tueurs d'abeilles" sont montrés du doigt comme l'une des causes de la disparition des abeilles. Mais, contrairement à la situation sur le Vieux Continent, ces insectes se portent parfaitement bien à Cuba. L'île, qui a dû renoncer aux pesticides pour cause d'embargo américain et de chute du bloc soviétique dans les années nonante, est devenue le paradis de l'apiculture et compte aujourd'hui près de 200'000 ruches. Elle a ainsi produit plus de 10'000 tonnes de miel en 2018. Un concept général d'agroécologie : Et il s'agit d'un miel parfaitement écologique. "Nous faisons de l'apiculture au sein du concept d'agroécologie", explique un apiculteur travaillant avec la coopération suisse dans l'émission Tout un monde. "Les néonicotinoïdes, les antibiotiques transgéniques, génèrent toute une atmosphère qui s'avère agressive pour l'abeille. Elle requiert et souhaite vivre dans une atmosphère propice, plus naturelle. Là bas [en Europe], elle est exposée à davantage de menaces écologiques, à plus de pollution." Mais le renoncement aux pesticides n'est pas le seul facteur de bien-être des abeilles cubaines. "Il y a un facteur environnemental, et un facteur de gestion. L'organisation est très importante dans l'apiculture et Cuba a su mettre l'accent sur l'organisation dans le système apicole", souligne un apiculteur de la province d'Artemisa. Une politique étatique de protection des abeilles : Car, contrairement à d'autres secteurs agricoles du pays, le miel peut être vendu à l'exportation. Cela permet de faire entrer des devises dans un pays sous embargo. L'entreprise d'Etat ApiCuba génère ainsi environ 20 millions de francs chaque année. Le pays a donc mis en place une véritable politique de protection des abeilles. "Le décret 176, émis par l'Etat, a pour objectif la protection de l'apiculture et de la fleur amaryllis (qui attire les abeilles). C'est notre stratégie de production", explique le directeur scientifique d'ApiCuba, organisme qui chapeaute tous les apiculteurs: "Augmenter le nombre de ruches, pour augmenter la production, en s'appuyant sur la reforestation." Les apiculteurs cubains croisent des abeilles domestiques avec des abeilles africanisées résistantes au parasite Varroa, qui avait fait des ravages en Europe. Ils ont ainsi immunisé leurs colonies contre les menaces naturelles. Prévention sanitaire contre les maladies : Et le service vétérinaire cubain est clairement préventif: "L'idée est de ne jamais arriver à l'étape de guérison, en réalisant un suivi constant de chaque bactérie qui pourrait apparaître", souligne encore Dayron Lopez d'ApiCuba. "L'abeille doit être nourrie les 365 jours de l'année avec des aliments à base de pollen et nectar de haute qualité, sans aucun résidu qui pourrait causer un problème de santé pour l'abeille. Une colonie bien nourrie est une colonie saine. Comme on dit ici: la santé entre par la bouche." Reste que le miel cubain n'est pas à l'abri des catastrophes naturelles: les ouragans se font de plus en plus réguliers sur l'île et le réchauffement climatique affecte chaque année les ruches. Un miel certifié écologique par l'UE. Le miel cubain est certifié biologique par l'Union européenne et le premier pays importateur de miel cubain est l'Allemagne. La demande est du reste grandissante en Europe. "Ils utilisent notre miel comme matière première", explique la directrice commerciale d'ApiCuba Milia Concepcion. "Ils la mélangent à leur miel de basse qualité pour la consommation."



21 mai 2019..... Déclin des abeilles sur la planète : la sécurité alimentaire menacée. Le déclin des populations d'abeilles représente une «menace sérieuse» pour les plantes, a averti hier l'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, en demandant aux pays «de faire davantage pour protéger ces alliés indispensables dans la lutte contre la faim et la malnutrition».

(suite au n°78)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv>

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail

Au milieu de juin, vous aurez la suite du bulletin spécial du Nucléaire dans le conflit Russie/Ukraine :
2 – Tandis que Tchernobyl continue à irradier, les Russes vont envahir l'Ukraine...

EFFET DE SERRE

Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)



27 novembre 2006..... La ministre française de l'environnement, Nelly Olin, rencontre à Bruxelles le commissaire européen en charge de l'environnement, Stavros Dimas. Au menu, les quotas d'émission de CO2. L'exécutif européen doit décider de jours après d'approuver ou pas les plans d'allocation de quotas d'émission de CO2 pour la période 2008 – 2012 pour une dizaine d'Etats membres. Mais le plan de la France, tout comme celui de l'Allemagne, sont menacés d'être rejetés alors que celui des Britanniques serait accepté. La commission européenne se veut particulièrement rigoureuse afin de conforter le mécanisme d'échange des quotas d'émission installé en janvier 2005. Celui-ci a été soumis à de fortes turbulences au printemps car plusieurs Etats membres ont eu des excédents de quotas. Le cours de la tonne de CO2 s'est

alors écroulé, passant sous les 10 euros. La commission entend rendre les plans en cours plus restrictif afin d'inciter les industriels à jouer le jeu (faire des efforts d'économie d'énergie et utiliser des technologies moins polluantes). La France a présenté un plan encore trop généreux (149 millions de tonnes par an) comme le dénonce d'ailleurs l'association Greenpeace. De son côté, le Medef s'inquiète qui doit peut-être faire plus d'efforts en efficacité énergétique.

29 novembre 2006..... Le commissaire européen en charge de l'environnement, Stavros Dimas, accord de deux semaines à la France pour revoir son plan national d'allocation des quotas de CO2. À la dernière minute, Nelly Olin, ministre de l'écologie, a préféré retirer ses propositions en la matière sachant que ce plan serait refusé car trop laxiste. La Commission pourrait lancer une procédure d'infraction contre la France si celle-ci n'impose pas à ses industriels d'émettre moins de CO2 pour la période 2008 – 2012. Seul le plan britannique a été accepté en l'état. Neuf autres pays, dont l'Allemagne, ont reçu le feu vert européen mais assorti de conditions. L'Espagne et l'Italie, elles, n'ont pas communiqué leurs objectifs à Bruxelles. La Commission veut être la plus stricte possible afin de consolider le mécanisme d'échange de quotas de CO2 et permettre ainsi de respecter les engagements du protocole de Kyoto.

29 novembre 2006..... L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) rend public un rapport consacré à l'impact écologique de l'élevage. Cet élevage est un des premiers responsables des problèmes d'environnement sur notre planète. Ainsi, l'élevage contribue fortement au réchauffement climatique, plus que les transports. L'activité est responsable de 65 % des émissions d'hémioxyde d'azote, un gaz au potentiel de réchauffement global de 196 fois plus élevé que celui de CO2, essentiellement imputable au fumier. De plus, le bétail produit 37 % des émissions de méthane liées aux activités humaines. Ce gaz, produit par le système digestif des ruminants, agit 23 fois plus que le CO2 sur le réchauffement. Les pâturages occupent 30 % des surfaces émergées, alors que 33 % des terres arables sont utilisés pour produire l'alimentation du bétail. Ces surfaces sont insuffisantes pour répondre à la demande, ce qui entraîne le défrichage des forêts. D'autres dégâts sont constatés à cause de la pâture : 20 % des pâturages sont dégradés par surexploitation des sols et cette activité s'avère nuisible pour les ressources en eau. Reste le problème de la viande : la hausse du niveau de vie dans le monde s'accompagne d'une importante consommation de viande et de produits laitiers. La production mondiale de viande devrait doubler d'ici 2050. L'élevage fait vivre 1,3 milliards de personnes dont beaucoup dans le tiers-monde. Diverses pistes sont proposées pour limiter les dégâts de l'élevage comme l'amélioration de l'alimentation animale et aussi un rééquilibrage de la consommation de viande : les riches, pour leur santé, devraient baisser leur consommation (un Américain consomme 123 kilos de viande), les pauvres, pour se nourrir mieux, devraient consommer plus (un Indien consomme cinq kilos de viande).

Décembre 2006..... Selon l'agence internationale de l'énergie nucléaire (AIEA), le nucléaire ne produirait que 5,7 g de carbone par kilowatt-heure. Or, toujours selon l'AIEA, l'hydraulique produirait 65 g soit 11,4 fois plus. Il est bien connu que la pluie qui descend des nuages pour remplir les barrages consomme énormément d'énergie à effet de serre alors que l'uranium du Niger, d'Australie ou du Canada arrive de manière spontanée dans les réacteurs nucléaires. Ainsi, les affirmations de l'AIEA n'apparaissent guère sérieuses. Comme l'ont fait remarquer les Cours des Comptes en Grande-Bretagne et en France, les calculs sur le nucléaire n'intègrent pas le coût du démantèlement des réacteurs comme si ces réacteurs s'évaporaient sans problème quand on les arrête. Ainsi, Superphénix, arrêté en 1997, consomme toujours autant qu'une ville de 40 000 habitants du fait de l'impossibilité d'en sortir le sodium. Et ne parlons pas de démanteler le cœur de plutonium du même réacteur. Des calculs plus sérieux donnent 90 g par kilowatt-heure pour une centrale thermique au gaz en cogénération. Pour le nucléaire, les vrais chiffres seraient 20 g pour la production d'uranium et pour le fonctionnement, 40 g pour la construction de la centrale, 60 g pour le démantèlement, soit un total de 120 g de carbone. On est loin des 5,7 g cités au-dessus.

01 décembre 2006..... Dans une tribune publiée par le journal "Libération", Nicolas Hulot répond à Dominique Voynet, qui l'appelaient à rejoindre son parti, qu'il a fait un autre choix, moins directement politique, en lançant son pacte écologique avec ses dix objectifs pour lutter contre le changement climatique. Il rappelle que son action ne se situe ni à droite ni à gauche, car face à la crise écologique, les fondements sur lequel repose l'opposition droite – gauche ne lui apparaissent plus pertinent.

NICOLAS HULOT _ 9– Ministre de l’environnement (suite)

17 octobre 2017..... L’Europe réduit ses ambitions sur le climat. Les Etats membres se divisent sur le partage de l’effort nécessaire pour réduire leurs gaz à effet de serre. Alors que l’Union européenne le répète à chaque rendez-vous international, elle entend assumer son leadership dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle ne devrait pas varier de discours pendant le sommet préparatoire de la COP23 du 16 au 18 octobre aux Fidji, l’État qui présidera la prochaine conférence sur le climat, qui sera, elle, en novembre à Bonn (Allemagne). Pourtant, l’ambition climatique brandie par l’Union européenne se heurte à une réalité bien plus nuancée et disparate. Troisième plus gros émetteur mondial de gaz à effet de serre derrière la Chine et les États-Unis, l’Europe des 28 s’est engagée à réduire ses rejets de 40% à l’horizon 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Pour y parvenir, elle s’appuie notamment sur son marché ETS (pour Emissions Trading Schème), un système d’échange de quotas d’émission de CO2 consistant à fixer un plafond annuel des missions aux activités industrielles : celles qui franchissent le seuil peuvent acheter des quotas supplémentaires à celles qui ne l’ont pas atteint. Dans les secteurs des transports, de l’agriculture, du bâtiment et de la gestion des déchets, soumis à un objectif de réduction des émissions de 30% d’ici à 2030, par rapport à 2005, un mécanisme de partage de l’effort s’applique. Il consiste à assigner aux Etats membres les plus riches des baisses drastiques et à attribuer aux pays au PIB plus réduit de moindres efforts. Un enjeu de taille puisque ces secteurs représentent 60% des rejets polluants de l’Union européenne. Mais ces deux principaux instruments sont aujourd’hui mis à mal. La réforme du marché ETS, entreprise à l’été 2015, est bloquée notamment par les pays charbonniers, Pologne en tête, hostile à une revalorisation du prix de la tonne de CO2. Varsovie cherche même à financer la construction de nouvelles centrales à charbon. Une sixième session de concertation entre le Conseil, le Parlement et la Commission européenne devrait intervenir d’ici à la COP23 pour tenter de sortir de l’impasse. Les négociations sur la répartition de l’effort, à l’ordre du jour du dernier conseil des ministres européens de l’environnement, le 13 octobre, ont été un bon révélateur des fractures de l’UE dans le dossier climat. Le compromis adopté à Luxembourg autorise les pays n’ayant pas atteint leurs objectifs de réduction en 2030 à piocher dans une cagnotte de crédits carbone fixée à 115 millions de tonnes de CO2. Ce mécanisme de flexibilité est une échappatoire pour ne pas faire les efforts nécessaires vers la trajectoire des 2°C dictée par l’accord de Paris. À Luxembourg, les ministres européens ont également fait le-deuil d’une proposition de l’Allemagne destinée à calculer l’effort de réduction non pas à partir des niveaux de 2017 – 2018 mais en fonction des objectifs de 2020, plus ambitieux. La requête a reçu un accueil glacial parmi les pays retardataires ou parmi ceux, comme l’Espagne ou l’Italie, dont l’économie dépend fortement de l’agriculture et des transports. Le soutien des ministres suédois et néerlandais, entre autres, n’a pas suffi à faire pencher la balance dans le sens souhaité par l’Allemagne. La Suède dispose depuis le 15 juin d’un outil législatif complet avec sa loi climat. Calée sur un objectif de neutralité carbone d’ici à 2045, elle impose au gouvernement de réaliser un plan d’action tous les quatre ans. Aux Pays-Bas, le nouvel exécutif semble porter une attention particulière à la question du climat. Il a annoncé le 10 octobre qu’il fermerait la totalité des centrales à charbon d’ici à 2030 et qu’il réduirait ses gaz à effet de serre de 40% à cette même échéance (et non de 36% comme le lui demande l’UE). Deux jours plus tard, c’est Londres qui rendait public sa stratégie pour une croissance verte. Cette feuille de route, attendue depuis plusieurs mois, vise une baisse des missions de 57% d’ici à 2032 (au-delà des 37% prévus par le l’UE). Sur cette scène européenne en mouvement, la France brouille les pistes. Dans les débats sur la répartition de l’effort, elle est longtemps restée silencieuse, puis s’est rangée derrière la majorité. «Le pays qui se revendique comme le champion de l’accord de Paris envoie un mauvais signal» réagissent les associations de l’environnement. «Face à un compromis que certains pourraient considérer comme insuffisant, nous allons faire la preuve que l’ambition, c’est la solution» assure pourtant Nicolas Hulot, qui assistait le 13 octobre à son premier conseil environnement. Le ministre de l’écologie espère que les discussions sur la répartition de l’effort, qui vont à présent s’engager avec le Parlement européen, aboutiront d’ici à la COP23. Le réseau action climat France (RAC-F) déclare «l’Union européenne avance vers la COP en rognant sur ses ambitions. En termes de crédibilité et de leadership, elle est loin du compte».

18 octobre 2017..... Ségolène Royal serait le Jack Lang (qui fut très longuement ministre de la culture) de l’Ecologie ? Ministre un jour, ministre toujours ! De plus, elle ne résiste pas au plaisir de juger son successeur, Nicolas Hulot, un garçon en peu léger (15 octobre) : «Il ne pèse pas de la même façon que moi lorsque j’étais ministre. Mon atout, c’était la connaissance des dossiers, du fonctionnement du Parlement et de certains rapports de force. Il est d’ailleurs sorti fatigué du débat parlementaire sur les hydrocarbures». Et l’actuelle ambassadrice des pôles continue de faire la leçon au petit Nicolas : «Il ne faut rien lâcher, y compris quand on est fatigué». Si Hulot a besoin d’un remontant, Ségolène est toujours là : «Tout ce que je peux faire pour l’aider, je le ferai». Il devrait lui demander de rester chez les pingouins.

18 octobre 2017..... Le Canard enchaîné : En ce moment, c’est la foire aux bonnes idées pour compenser les baisses d’impôts ou de taxes par la création de nouveaux prélèvements. On a ainsi vu la semaine dernière l’agence officielle France stratégie proposer dans un rapport, ce que Le Figaro appelle une étrange taxe immobilière. La veille, Nicolas Hulot, entre deux interviews pour démentir sa démission prochaine, a fait savoir qu’il voulait taxer les bétonneurs, et ce pour protéger les terres agricoles. Un projet interprété notamment comme un missile en direction du grand ensemble EuropaCity (en IdF) que veut lancer le groupe Auchan. Lequel a, bien sûr, hurlé contre Hulot et il a été entendu. Le premier ministre a fait savoir rapidement que les rêves de taxe de son ministre de l’environnement et de France stratégie n’étaient pas de saison. (suite au n°78)

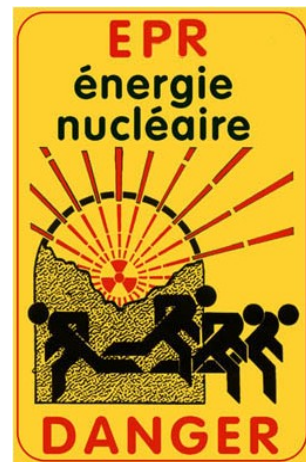


L'EPR (European Pressurised Reactor)

SOMMAIRE (pour l'instant)

- ch1 - Le nouveau réacteur
- ch2 - EPR à Penly ou pas ? (10 octobre 2003)
- ch3 – EPR de Flamanville pour EDF, EPR en Finlande pour Areva (20 octobre 2004)
- ch4 - L'EPR de Finlande a quatre ans de retard, celui de Flamanville deux ans (29 juillet 2010)
- ch5 – EPR au Royaume-Uni (18 octobre 2013)
- ch6 - Une démission étonnante au sein d'EDF (7 mars 2016)
- ch7– Un EPR fonctionnerait enfin, en Chine (14 avril 2018)

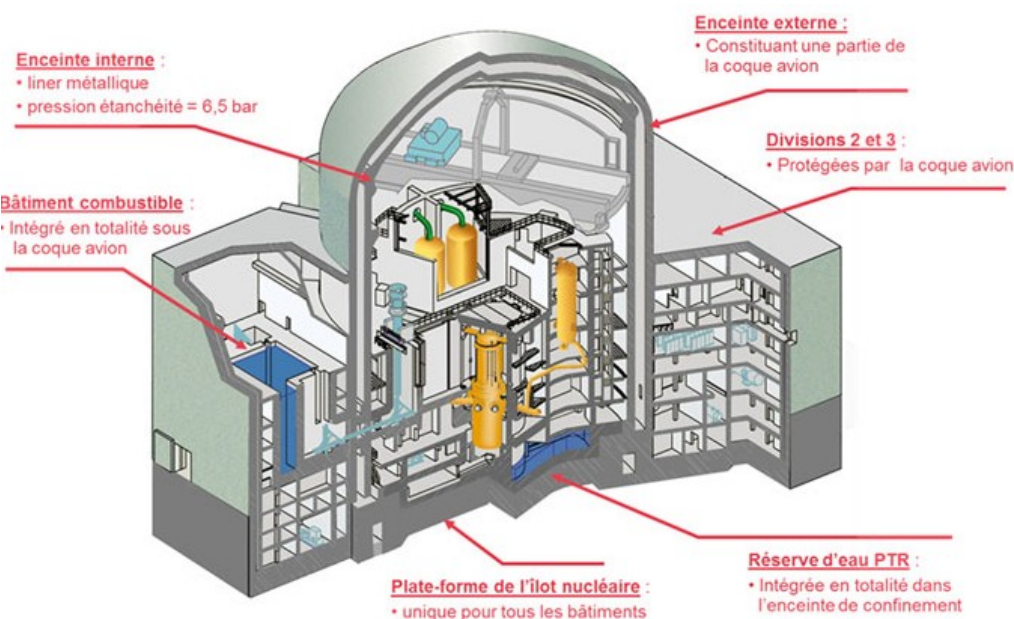
CH1 – Le nouveau réacteur



Octobre 1995..... Dans le milieu pro-nucléaire européen, on prépare le nouveau réacteur nucléaire franco-allemand pour 2010 : ce sera l'EPR (European Pressurised Reactor) de 1450 MW. Le projet est engagé par EDF, avec Framatome, Siemens et neuf producteurs d'électricité allemands. Tous donnent 26 mois à une petite équipe de six ingénieurs pour définir le concept du contrôle commande (électronique et informatique) du nouveau réacteur qui doit remplacer les PWR. L'objectif est d'accroître la sûreté, mais sans augmenter les coûts. Sur ce nouvel engin, on a toujours une enceinte sous pression de confinement de la réaction de fusion atomique, mais cette enceinte sera renforcée et un bac de réception de matériaux sera placé sous le coeur en cas de problème. La durée de vie d'un tel réacteur devrait être de 60 ans, contre 30 ou 40 pour nos centrales actuelles. La période de production d'électricité sera augmentée à 18 mois (avant recharge en combustible et maintenance) au lieu de 9 à 12 mois actuellement. Si le concept aboutit, la construction du premier EPR commencera avant la fin du siècle pour une mise en service en l'an 2006 (prévisions fausses, comme on le verra plus tard).

13 octobre 1995..... En Allemagne fédérale, a commencé un boycott de l'entreprise Siemens pour ses activités dans le domaine nucléaire, en particulier pour sa participation au nouveau réacteur européen EPR. Avec le soutien de plus de 70 groupes de protection de l'environnement, l'association internationale des médecins en lutte contre la guerre nucléaire (IPPNW) a lancé une campagne de boycott des produits Siemens pour demander à la grande firme de stopper ses activités dans le domaine nucléaire et en particulier contre le projet de réacteur européen. Siemens, pour le moment n'a que 2% de ses activités dans le nucléaire. La campagne connaît un succès certain dans les milieux médicaux : les ventes d'équipements médicaux Siemens ont baissé de 50% ce qui fait dire à l'un des directeurs de l'entreprise : «ne nucléaire ne représente que 2% de notre chiffre d'affaires, mais 95% de nos problèmes ».

Février 1996..... EDF est pressée de démontrer la fiabilité du nouveau réacteur européen EPR. Il faut en construire un rapidement en France et doit choisir entre les sites suivants : Flamanville (Manche), Le Carnet (Loire-Atlantique), Penly (Seine-Maritime), Saint-Alban (Isère) ou Fessenheim (Haut-Rhin). Monique Séné (présidente du GSIEN), interviewée dans la revue de la Direction de la Sûreté des Installations Nucléaires (DSIN) «Contrôle » répond : «La mise en place de l'EPR va exiger de nouvelles chaînes industrielles. Il faudra donc payer deux industries : une pour le parc ancien et sa maintenance, et une pour le parc nouveau. Peut-être vaut-il mieux améliorer la chaîne existante ? ».

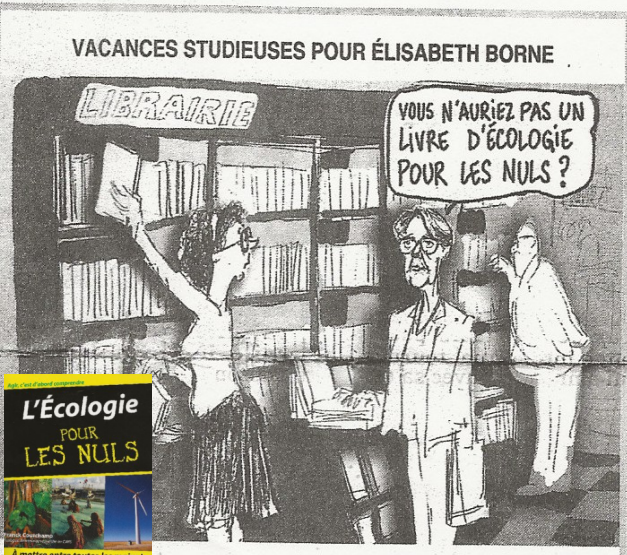


21 janvier 1997..... Le futur réacteur nucléaire EPR que développent Framatome et Siemens intéresse les compagnies d'électricité allemandes, déclare le président du groupe VIAG (spécialisé en électricité, aluminium et chimie) à Bonn. La filiale de ce groupe, Bayernwerk, va constituer un consortium de tous les exploitants nucléaires allemands importants en vue d'obtenir les autorisations nécessaires. Toute la branche électrique allemande est d'accord pour ne pas renoncer au nucléaire pour alimenter en électricité.

(suite au n° 78)

Quand Elisabeth Borne était au ministère de l'écologie (juillet 2019 à juillet 2020) :

6 novembre 2019..... Le ministère de l'Ecologie en voie d'extinction ? La preuve que, désormais, «priorité est donnée à l'action écologique », c'est que, l'an prochain, le budget du ministère de la Transition écologique va augmenter, selon Elisabeth Borne, de 831 millions d'euros. Soit 2,6% en plus. Beau geste, sauf que personne ne sait vraiment si ces sommes supplémentaires serviront la transition écologique. Pire : en même temps, le gouvernement prévoit d'y supprimer 1 073 emplois - d'après le projet de loi de finances 2020 publié le 27 septembre... Vent debout, les syndicats du ministère notent que, «depuis cinq ans au moins », le ministère écolo subit des réductions d'effectifs. Francis Combrouze, de la CGT: «Nos services deviennent exsangues. » Et de prédire, à ce rythme, l'«extinction » du ministère. On n'y est pas encore, mais les syndicats (CGT, FO, CFTD et SNE-FSU) ont calculé que, d'ici à la fin du quinquennat, 4961 postes supplémentaires seront supprimés, soit 5% des agents de l'Etat et des établissements publics dépendant du ministère. «L'écologie, ce n'est pas un service public mais une politique publique, se défend Bercy. Ce qui compte, ce n'est pas tant le niveau d'emploi que le budget ». Les syndicats du ministère, qui multiplient les actions depuis le printemps (manifestation, débrayage, rassemblement festif, die-in, pétition, etc.) et qui pourraient appeler à une nouvelle journée de mobilisation le 5 décembre, y voient, quant à eux, «un "verdissement" libéral » : «L'expertise technique, la connaissance et les données sont autant de marchés qui intéressent le privé». Et d'ajouter que «la sous-traitance et le recours croissant à des contrats précaires deviennent la réponse aux problèmes d'effectifs ». D'un côté Météo-France vient d'acquérir un «supercalculateur - pour 144 millions d'euros, de l'autre, on va lui supprimer près de 500 emplois dans les trois prochaines années, disent les syndicats. Le climatosceptique Trump, font-ils remarquer, «en supprime "seulement"



250 à l'agence météo US ». Les six agences de l'eau, quant à elles, en perdront 200. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 75. Le futur Office français pour la biodiversité (OFB), qui naîtra le 1er janvier de la fusion entre l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, sera amputé d'au moins 60 postes d'ici à trois ans. N'en jetez plus ! Conséquence, parmi d'autres, de ces coupes claires: un 11ème parc national, de 240 000 ha, vient d'être créé, à cheval entre la Champagne et la Bourgogne, alors que les effectifs des parcs nationaux, rattachés à l'OFB, resteront constants l'année prochaine. Il se gèrera tout seul ? Dans une circulaire adressée l'an dernier à ses ministres et aux préfets de région, Edouard Philippe clamait que le rôle de l'Etat devait être réaffirmé, notamment en articulant ses missions relatives à l'environnement avec celles des collectivités et des opérateurs «de manière plus efficiente». C'est bien connu: plus on vire les gens, plus on est «efficient ».

24 décembre 2019..... Encore une victime de la poursuite des grèves pendant les fêtes ! Elisabeth Borne avait prévu de partir au Maroc dès le week-end du 21 décembre, Las ! La ministre de la Transition écologique, qui chapeaute les transports, s'envolant au soleil tandis que les Français galèrent dans les gares parisiennes pour trouver un train : le symbole risquait de faire grincer quelques aiguillages... Elle a donc changé son billet à la dernière minute, «entièrement à ses frais», tient à préciser son cabinet, et devait finalement s'éclipser ce lundi 23 au soir, «sur un vol régulier ». Pour que les contrôleurs aériens qui font grève afin de sauvegarder leur régime spécial n'apprennent pas que la ministre est dans l'avion...

17 janvier 2020..... La ministre de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, se défend de manquer d'ambition. Comme un clin d'œil à Nicolas Hulot, en présentant ses premiers vœux à la presse comme ministre de la transition écologique et solidaire, ce 17 janvier, Elisabeth Borne a affirmé que l'écologie ne pouvait plus «se satisfaire de petits gestes», en écho aux «petits pas» que son prédécesseur avait évoqué, justifiant sa démission du ministère, fin août 2018. L'ex-secrétaire d'Etat aux transports a pris la tête de l'ensemble du ministère le 16 juillet 2019, après le départ précipité de François de Rugy. Ne bénéficiant pas de l'aura de M. Hulot, elle se défend de ne pas avoir de passé écologiste, refusant l'image de technocrate qu'on lui prête souvent. Q : Votre parole semble plus rare que celle de vos prédécesseurs, Nicolas Hulot et François de Rugy. Est-ce un choix ? R : Le ministère de l'écologie a été pendant longtemps un ministère de la parole. Aujourd'hui, ce doit être un ministère de l'action. Depuis que je suis à la tête de ce ministère, je veux mener concrètement, constamment, systématiquement la transition écologique et solidaire. La stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) que nous mettons en consultation à partir d'aujourd'hui retiennent cette approche systémique, celle d'une transformation globale de la société à laquelle je crois profondément. Ces documents constituent le plan de bataille qui va nous permettre d'aller d'ici à 2050 vers un pays qui ne produit pas plus de carbone qu'il n'en absorbe. Ce plan concerne tous les secteurs, nos façons de consommer, de produire, de nous déplacer, d'habiter. C'est cette-ambition forte que je porte à la tête de ce ministère. (...)

